

Hommage à M. Paul Strauss

Comme M. Louis Martin, M. Paul Strauss vient de quitter le Sénat et nous voudrions tenter d'évoquer, ici, ce qu'a été la vie de cet homme de bien qui fut au Sénat un de nos plus chers défenseurs.

Paul Strauss est né en 1852 à Ronchamps (Haute Saône). Comme Ferdinand Buisson, il a fait partie de cette génération d'hommes pour lesquels la politique était un apostolat et non un jeu, pour lesquels la République était une religion, à laquelle on se donne tout entier. La conscience si noble de ses devoirs, son libéralisme généreux ont valu à M. P. Strauss l'admiration et le respect des parlementaires de tous les partis.

Quant à sa vie, elle fut essentiellement sociale et s'il débuta en s'engageant volontairement en 1870 pour servir son pays, il continua et il continue encore à le « servir » sans autre préoccupation que le bien qu'il peut apporter à tous.

C'est d'abord sa plume qu'il mit au service des causes qu'il défend. Sur le terrain social, en dehors des nombreux articles parus dans les journaux et revues, il fit paraître plusieurs livres à tendance sociale : dont « Paris ignoré », « Pauvres et Mendians », « Assistance Sociale », « L'Enfance Malheureuse », « Dépopulation et Pucierculture », « Le Foyer Populaire », etc...

Sur le terrain politique, il aida à la création de l'Association Syndicale Professionnelle des Journalistes Républicains, dont il est, depuis longtemps, et demeure encore, le président. Il écrivit lui-même un volume sur « les Fondateurs de la République » et ses articles dans les journaux sont innombrables.

Tout d'abord conseiller municipal du 9^e arrondissement il fut ensuite nommé conseiller général de 1883 à 1897 période où déjà il s'occupait du budget des Enfants assistés dont il tenta toujours d'améliorer le sort.

En 1897, Paul Strauss entra au Sénat, en 1922 il fut, dans le cabinet Poincaré, nommé Ministre de l'Hygiène, il le demeura plus de deux ans.

Ce que fut son œuvre ? Ses amis ont voulu le rappeler dans de touchantes cérémonies. Citons celle qui eut lieu à l'Institut Pasteur en 1924 en regrettant de ne pouvoir citer intégralement le très beau discours que le Docteur Emile Roux lui consacra. Après avoir rappelé l'œuvre parlementaire de Paul Strauss, le grand savant déclarait :

« Pas une loi, visant la santé publique, n'a été discutée sans que vous ne preniez part au débat. En 1902, est adoptée par le Sénat, après votre active intervention, la loi sur la protection de la santé publique, dont Chamberland avait été rapporteur à la Chambre des Députés. En 1903, c'est la loi sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs que vous soutenez devant la haute Assemblée, l'enfance malheureuse a toujours été l'objet de votre sollicitude et vous fait voter la loi de 1904 qui, institue des écoles professionnelles pour l'enfance moralement abandonnée et pour les délinquants auxquels ne convient pas le placement familial. La même année, suppléant Théophile Roussel, dont les forces défaillent, vous défendez au Sénat, la loi sur les enfants assistés. L'année suivante, est adoptée, sur votre rapport, la loi sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Dans la loi de 1906 sur les habitations à bon marché, vous avez modifié si heureusement la loi Siegfried, que Cheysson disait que votre nom devrait être associé à la loi nouvelle; puis, lois sur l'assistance aux femmes en couches si justement appe-

lées lois Strauss, sur l'allaitement maternel, sur les écoles et classes pour enfants arriérés, sur l'assainissement des voies privées, sur les dispensaires d'hygiène sociale et de préservation anti-tuberculeuse, sur les sanatoriums, sur la rééducation professionnelle des blessés de guerre, sur l'adduction des eaux de la Voulzie, sur le déclassement des fortifications. »

Et le Docteur Roux rappela aussi, en cette même cérémonie, la participation de Paul Strauss à l'œuvre de Pasteur. Entre autres son intervention en 1894 pour faire voter par le Conseil Général une subvention annuelle pour la préparation d'un nouveau remède qui était le sérum antidiphthérique.

« Pour soulager la souffrance humaine, déclara le Docteur Roux, la bonté, la générosité sont nécessaires, mais elles resteraient impuissantes sans le concours de la science. La science n'a pas, comme la politique, la prétention de faire le bonheur des hommes, elle se contente de diminuer leurs maux. Un de vos grands mérites, cher monsieur Strauss, a été de comprendre cette vérité. Attentif aux progrès de la médecine, vous avez voulu, aussitôt, en faire profiter les populations. Ainsi, dès que Pasteur eut dévoilé la cause des maladies infectieuses, vous êtes devenu Pastorien et Pastorien agissant et propageant la bonne doctrine par des articles dans la presse. En 1886, après la découverte du traitement préventif de la rage, vous êtes venu au laboratoire de la rue d'Ulm voir ce qui s'y passait, c'est là que je vous ai connu. Vous en êtes parti convaincu et vous avez pensé que la ville de Paris devait contribuer à l'édification d'un institut où seraient traitées les personnes mordues par des animaux enragés. »

En effet, ce qui caractérisa l'activité de M. Paul Strauss, c'est qu'homme politique, il avait compris qu'il ne pouvait avoir de plus noble mission que de faire le bien; que pour faire le bien il devait se tenir au courant des progrès de la science, afin d'en permettre les applications pratiques.

C'est le 22 mars 1934, dans la salle des séances du Conseil Municipal que furent célébrées solennellement les cinquante années de mandat public de M. Paul Strauss.

En termes émouvants, le professeur Marfan rappela l'influence qu'eut, sur le jeune conseiller municipal, sa rencontre avec un homme de bien, Pierre Budin et comment de cette rencontre, naquit cette Association qui fut d'abord la Ligue contre la Mortalité Infantile (1902) puis, vingt ans plus tard, se transforma en Comité National de l'Enfance. C'est de la Ligue que partit l'essor pour les consultations de nourrissons inaugurées par Pierre Budin, c'est d'elle aussi que pendant la guerre, naquit l'« Office Central d'Assistance Maternelle et Infantile dans le Gouvernement Militaire de Paris ».

A la même cérémonie, le professeur Bar rappela lui aussi l'œuvre sociale de M. Paul Strauss. « C'est la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite qui assimile la grossesse à la maladie pour l'obtention des services médicaux et pharmaceutiques; c'est la loi du 29 novembre 1909 qui garantit leur travail ou leur emploi aux femmes en couches; c'est enfin la loi du 17 juin 1913, votre loi, sur le repos des femmes en couches, à laquelle vous n'avez cessé de travailler et que, vous avez heureusement complétée par les lois du 2 décembre 1917 et du 16 avril 1930; c'est encore la loi du 11 juillet 1913 sur l'assistance aux familles nombreuses qu'améliorèrent les

loi de 1922, 1924, 1926, 1931; c'est la loi du 29 juin 1918 sur les primes de natalité; ce sont enfin les dispositions insérées dans la loi de finances de 1921 concernant les allocations aux femmes en couches et les primes d'allaitement, les lois du 22 juillet 1923, 16 avril 1930, 27 juillet 1932 sur l'encouragement national aux familles nombreuses, etc..., etc... »

Et M. Achille Villey, préfet de la Seine résuma fort heureusement l'esprit qui anima M. Paul Strauss pendant ces cinquante années de vie publique : « Cette foi et cette ardeur dans la lutte contre la souffrance ont illuminé la génération républicaine à laquelle vous appartenez. Elles restent attachées à la mémoire vénérée d'un Léon Bourgeois, d'un Théophile Roussel. Elles furent l'épanouissement d'un idéal démocratique, qui, sans se désintéresser des programmes et des débats politiques, faisait une place grandissante chaque jour à la résolution des problèmes sociaux les plus précis ». Et après avoir rappelé que le Ministère de la Santé Publique résulta des efforts de M. Paul Strauss, il conclut, s'adressant à la fois aux hommes politiques et aux hommes de science qui avaient rendu hommage à M. Paul Strauss : « Aussi, après avoir, aux côtés de Waldeck-Rousseau, de Bourgeois et de Viviani, de Brouardel, de Roux, de Grancher, écrit cette belle page de l'Histoire de la III^e République, nous comprenons que votre pensée se reporte avec un respect attendri à l'inspirateur premier de la politique républicaine dans ce qu'elle a eu de plus généreux, à Gambetta, dont l'ineffaçable empreinte a marqué pour la vie ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. Ainsi se dessine, grâce à vous devant nos yeux la courbe émouvante de toute une époque, prenant sa source aux temps héroïques, parmi les grands acteurs de notre histoire républicaine, pour rejoindre, chargée de promesses, l'avenir préparé par tant de travaux et d'efforts. »

Pas une femme, malheureusement, ne prit la parole à cette réunion pour remercier M. Paul Strauss de ce qu'il avait fait pour elles et pourtant, qu'il s'agisse des mères qui lui devaient tant d'utiles réformes concernant leur sort et celui de leurs enfants, ou des femmes qu'il avait toujours défendues au Parlement, il eut été juste que celles-ci le félicitent et le remercient.

Le banquet offert par la Ligue pour le Droit des Femmes en l'honneur de MM. Paul Strauss et Louis Martin; la manifestation organisée par l'U.F.S.F. à son Congrès, auront réparé cette lacune. Faut-il encore ajouter que pour rendre un juste hommage à M. Paul Strauss, les suffragistes devront relire les magnifiques discours prononcés par lui au Sénat lors des dernières discussions sur le vote des femmes. Ces improvisations resteront parmi les paroles les plus fortes et les plus belles qui aient été prononcées en faveur de notre cause.

Nous sommes heureuses qu'en venant à notre Congrès M. Paul Strauss ait permis à nos amies de l'entendre et de l'acclamer.

C. Bunsch igc

1936-08-02
n° 1178